



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 4 décembre

Intempéries : point de situation lundi 4 décembre à 14h00

La situation générale dans le département de la Savoie s'est nettement améliorée. Le niveau de l'eau en Chautagne et près du lac du Bourget encore haut tend à baisser. Plusieurs infrastructures routières sont encore affectées.

1° Réseau routier

Les routes suivantes sont fermées sur tout ou partie de leur itinéraire, en raison de débordements, de coulées de boue, d'éboulements ou de chutes d'arbres.

Chautagne

RD 914 : entre Portout et Chindrieux

Maurienne

RD 926 : Fontcouverte-la-Toussuire

RD 77b : lacets de Montvernier

Bugey Savoyard

RD 35 : hameau des Brets à Gerbaix

Val d'Arly – Beaufortain

RD 921-d : Aiguebelette-le-lac

Pour plus d'informations, consulter le site : <https://savoie-route.fr/>

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication

Mél : pref-presse@savoie.gouv.fr

2° Distribution d'électricité

Dans le département, vingt clients, principalement des résidents secondaires, restent privés d'électricité dans le secteur de Méribel.

Conseils à la population :

- Limitez vos déplacements au maximum. Si vous devez prendre la route, réduisez votre vitesse et augmentez les distances de sécurité.
- Roulez équipés : pneus neige, chaussettes à neige ou chaînes. Si vous n'avez pas ces équipements obligatoires, ne prenez pas la route.
- En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant peuvent compléter les feux de croisement ou feux de route en dehors des agglomérations et sur les routes étroites et sinueuses. Les feux de brouillard arrière peuvent également être utilisés en cas de forte chute de neige.

François Ravier, préfet de la Savoie, remercie tous les agents des services publics mobilisés pour faire face aux conséquences des intempéries. Il invite les usagers des routes à respecter strictement les consignes mises en place par les gestionnaires, notamment le conseil départemental, et à la plus grande prudence.